



PLAN NATIONAL D'ACTIONS (PNA) EN  
FAVEUR DES TORTUES MARINES DES  
ANTILLES FRANCAISES

2020 - 2029



Relevé global des avis et propositions des  
**Comités techniques (COTEC) n°5**  
et des  
**Commissions thématiques 2022**  
du [Plan national d'actions \(PNA\)](#)  
[en faveur des tortues marines des Antilles françaises](#)  
[2020-2029](#)

Pour consulter les comptes rendus détaillés de chaque réunion, rendez-vous en bas de la page <https://www.tortues-marines-antilles.org/espace-reserve-membres> (mot de passe : pnatmaf).

## Relevé global des avis des comités techniques n°5 Guadeloupe / St-Martin et Martinique du PNATMAF

Actions	Pilote(s)	Avis
<b>Action 1</b> Assurer la coordination des actions du plan et le montage des projets	Antilles	
	Animation PNA	<b>01.</b> organise la mise en œuvre de la gouvernance du PNA en 2023 et diffuse les comptes rendus au RTM. Les COTEC n°6 seront organisés en présentiel.
<b>Action 2</b> Rechercher des financements pour la réalisation du PNA et accompagner les porteurs de projet	Antilles	
	Animation PNA	<b>02.</b> met à jour le tableau de bord des indicateurs de suivi de la mise en œuvre des PNA pour 2022, qu'elle diffuse au RTM avant le COPIL du 9 février 2023.
<b>Action 5</b> Formaliser le réseau tortues marines	Antilles	
	Animation PNA	<b>03.</b> rappelle au RTM les liens d'accès vers les tableaux de bord de suivi financier du PNATMAF mis à jour pour l'année 2022 (Guadeloupe et St-Martin ; Martinique).
<b>Action 8</b> Participer aux travaux régionaux et internationaux liés aux tortues marines	Antilles	
	Animation PNA	<b>04.</b> adresse une demande officielle aux associations du RTM pour transmettre les heures de bénévolat réalisées, afin de les évaluer et valoriser dans les bilans financiers du PNATMAF.
<b>Programme d'actions 2023 du PNATMAF</b>	Antilles	
	Animation PNA	<b>05.</b> met à jour le <a href="#">projet de charte du RTMAF</a> en intégrant les remarques des COTEC pour présenter une version finale à validation du COPIL du 9 février 2023
	Antilles	
	Animation PNA	<b>06.</b> diffuse au RTMAF les actes du colloques du GTMF 2022 (cf. proposition n°19 de la commission thématique « connaissance » reformulée)
	Antilles	
	Animation PNA	<b>07.</b> met à jour le programme d'actions 2023 d'après les avis des COTEC, qu'elle envoie pour validation avec le projet de compte-rendu des COTEC : <a href="#">Programme d'actions 2023 du PNATMAF</a> proposé par les COTEC. Ce programme sera soumis à validation du Comité de pilotage du PNATMAF du 9 février 2023. La version finale du programme d'action 2023 validée par le COPIL sera transmise au réseau avec le compte-rendu du COPIL

# Relevé de propositions de la commission thématique (CT)

## CONSERVATION EN MER 2022 PNA TM

Actions	Pilote(s)	Propositions
<b>Volet conservation en mer</b>		
Action 10 Accompagner l'évolution de la réglementation de la pêche	Guadeloupe / Saint-Martin	
	Commission thématique	<b>01.</b> prend acte de la réouverture de la pêche au lambi en Guadeloupe du 1er octobre au 30 novembre 2022, après délibération n°13/2022 du CRPMEM-IG, dans le cadre de l'arrêté préfectoral 404/2022. La délibération du CRPMEM-IG relative à l'ouverture de la pêche aux lambis pour la saison 2022-2023 sera présentée à la commission thématique 2023
	DM Guadeloupe & CRPMEM-IG	<b>02.</b> poursuivent les discussions pour <b>(i)</b> finaliser les détails techniques en vue de <b>(ii)</b> présenter le futur arrêté réglementant la pêche professionnelle en Guadeloupe aux différents services de l'État et <b>(iii)</b> en Assemblée Générale du CRPMEM-IG en début d'année 2023, pour une publication envisagée en début d'année 2024
Actions 11 Accompagner les professionnels de la pêche dans la recherche et mise en place de techniques alternatives	Martinique	
	DM Martinique	[Cf. décision n°15] anime et coordonne l'action des services de l'État dans le cadre du Plan de contrôle et de surveillance des pêches et de l'environnement marin 2021-2023 (PRCPM-EM). Elle indique qu'un nouveau PRCPM-EM sera rédigé pour la période 2023-2025. Elle présentera en commission 2023 le bilan des contrôles 2022 et 2023, conjointement avec ses partenaires, notamment concernant les relèves d'engins de pêches abandonnés et non marqués, considérés comme des épaves
	Antilles	
Action 12 Localiser et procéder à l'enlèvement des engins de pêche fantômes et des engins non-réglementaires	CNRS / PNG / Ifremer	<b>03.</b> L'équipe du projet TOPASE dépose une demande d'avenant auprès de FranceAgriMer pour prolonger la durée d'exécution du projet FEAMP TOPASE jusqu'en mai 2023. Cette demande est soutenue à l'unanimité par la commission thématique « conservation en mer », qui rappelle que ce projet collaboratif avec les marins-pêcheurs est la clé de voûte du PNATMAF pour atteindre ses objectifs de conservation des populations de tortues marines en alimentation
	CNRS / PNG / Ifremer	<b>04.</b> L'équipe du projet TOPASE organise un Comité de suivi du projet en 2023, invitant les partenaires institutionnels, les financeurs et les acteurs de terrain
	DEAL Guadeloupe	<b>05.</b> instruit la demande de dérogation « espèce protégée » (DEP) déposée par l'équipe TOPASE en vue de poursuivre la phase opérationnelle du projet au premier semestre 2023
Action 13 Former les professionnels de la pêche à la réanimation des TM	Antilles	
	Animation PNA	<b>06.</b> veillent au lancement d'appels à projets (OFB, MTECT, etc.) sur la problématique des déchets et engins de pêche fantômes en mer, pour relai auprès des partenaires du RTM et si besoin appui au montage de projet
	L'ASSO-MER	<b>07.</b> propose de présenter son projet <i>Brigade d'Intervention Maritime 2 (BIM 2)</i> et les résultats du projet <i>Zéro Plastik An Loséan</i> à la commission 2023
Antilles		

Actions	Pilote(s)	Propositions
<b>Action 14</b> Encadrer l'approche des tortues marines	Animation PNA	<p><b>09.</b> [au 18 novembre 2022 – proposition post-réunion], fait part des recommandations du GTMF sur la question d'une distance d'approche maximale des tortues marines sur terre et en mer : le MTECT n'a pas intégré de telles prérogatives dans le <a href="#">nouvel arrêté interministériel du 10 novembre 2022 fixant la liste des tortues marines protégées sur le territoire national et les modalités de leur protection</a>. Vu la publication de cet arrêté en amont du colloque du GTMF du 14 au 18 novembre, et vu l'absence de consensus sur cette question entre les territoires, <b>le MTECT et le GTMF recommandent aux territoires qui le souhaitent d'établir un arrêté préfectoral plus prescriptif que le nouvel arrêté ministériel pour intégrer une distance d'approche</b>. L'animation du PNA informe que la Nouvelle-Calédonie, qui dispose de son propre code de l'environnement, interdit l'approche des tortues marines à moins de 10 mètres sur terre et en mer, sans difficulté quant au contrôle de cette prescription par la police de l'environnement, en particulier en cas de contact physique avec les spécimens</p>
	Martinique	
	PNMM	<p><b>10.</b> publie une cartographie actualisée des biocénoses marines qui pourra alimenter les réflexions sur <b>(i)</b> la définition spatiale de zones de quiétude (sur la base des données scientifiques disponibles) et <b>(ii)</b> la mise en place d'un Arrêté de Protection de Biotope fixant des restrictions d'observation, pour atteindre un objectif de « zone de protection forte » à horizon de 5 ans.</p> <p>[Cf. Proposition n°16 de la commission thématique « connaissance »] : « <i>La Commission thématique invite le CNRS, le PNMM, la DEAL et l'animation du PNA à se réunir pour mettre les connaissances scientifiques acquises à profit du projet de mise en place de zones de quiétudes</i> »</p>
	Antilles	
	Commission thématique	<p><b>11.</b> propose qu'une étude approfondie soit lancée aux Antilles françaises pour évaluer les collisions de tortues marines avec les engins nautiques à risque (engins à foils notamment). Le PNMM propose un focus sur cette problématique dans le cadre de son observatoire des usages</p>
	Guadeloupe	
	DM (et DEAL) Guadeloupe	<p><b>12.</b> prévoit la publication de la Stratégie de gestion du domaine public maritime naturel (SGDPM) au second semestre 2023, incluant un diagnostic des usages via des fiches synthétiques. L'élaboration d'une SGDPM concerne également Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Ces Collectivités Territoriales étant compétentes en matière de gestion de leur DPM, elles produiront leurs propres documents</p>
	Martinique	
	DM (et DEAL) Martinique	<p><b>13.</b> poursuit l'application de sa Stratégie de gestion du domaine public maritime naturel (SGDPM), dont les objectifs concourent à limiter les pressions sur les herbiers de phanérogames</p>
<b>Action 16</b> Renforcer les actions de surveillance et de police	Guadeloupe	<p><b>16.</b> anime et coordonne l'action des services de l'État dans le cadre du Plan régional de contrôle des pêches et de surveillance l'environnement marin 2022-2024 (PRCPM-EM), qui s'applique également aux îles du Nord. Elle présentera en commission 2023 le bilan des contrôles 2022 et 2023, conjointement avec ses partenaires (PNG, OFB, Gendarmerie maritime, Brigade Nautique, ULAM, Douane, RN Petite-Terre, RN Saint-Martin), notamment concernant les temps de calée des filets sur les zones fréquentées par les tortues marines</p>
	Martinique	<p><b>15.</b> anime et coordonne l'action des services de l'État dans le cadre du Plan de contrôle et de surveillance des pêches et de l'environnement marin 2021-2023 (PRCPM-EM). Elle indique qu'un nouveau PRCPM-EM sera rédigé pour la période 2023-2025. Elle présentera en commission 2023 le bilan des contrôles 2022 et 2023, conjointement avec ses partenaires, notamment concernant les relèves d'engins de pêches abandonnés et non marqués, considérés comme des épaves</p>

Actions	Pilote(s)	Propositions
	Commission thématique	<b>16.</b> propose que le RETOM structure un réseau d'alerte (annuaire et/ou fiche réflexe) et une procédure d'intervention rapide auprès des administrations et partenaires qui disposent d'un moyen nautique pour le sauvetage de tortues prises accidentellement dans les filets de pêche
Action 21  Lutter contre le mouillage forain sur les herbiers et communautés coralliniennes	Guadeloupe	
	DM Guadeloupe	<b>17.</b> assure le suivi des projets de ZMEL et de plans de balisage dans la bande des 300 m (dont ZMEL en projet à Bouillante, Saint-Louis, Gosier et Terre de Haut)
	Martinique	
	DM Martinique	<b>18.</b> assure le suivi des projets de ZMEL et de plans de balisage dans la bande des 300 m (dont ZMEL en projet à Saint-Pierre)
	Office de l'eau Martinique	<b>19.</b> publie une étude sur les eaux grises et les eaux noires en vue d'établir un diagnostic des équipements en Martinique et des préconisations
	Office de l'eau et PNM Martinique	<b>20.</b> relancent un appel à projet pour l'installation de mouillages à destination d'associations de professionnels
	Guadeloupe	
	Parc National Guadeloupe	<b>21.</b> poursuit l'entretien des mouillages des ZMEL installées en côte sous le vent et dans le Grand Cul-de-Sac Marin
	Parc National Guadeloupe	<b>22.</b> poursuit le suivi des herbiers par transect pour évaluer la densité algale et la biodiversité
	Tité et ONF	<b>23.</b> publient la cartographie des fonds marins de la RN Petite Terre et déploient le projet Plan de relance pour le renforcement des mouillages écologiques de la RNPT et la mise en place d'une ZMEL à La Désirade
	AGRNSM	<b>24.</b> met en œuvre le projet ReCorEA qui prévoit notamment <b>(i)</b> la cartographie des biocénoses marines et l'évaluation de la fréquentation nautique, <b>(ii)</b> le renforcement et l'entretien de ZMEL de plaisance et <b>(iii)</b> le suivi de l'état de santé des herbiers et des récifs coralliens.

# Relevé de propositions de la commission thématique (CT)

## CONSERVATION À TERRE 2022 PNA TM

Actions	Pilote(s)	Propositions
<b>Volet conservation à terre</b>		
Antilles	<b>Antilles</b>	
	<b>SD971, SD972, animation PNA</b>	<b>01.</b> Les SD 971 et 972, l'animation du PNA, les coordinations déléguées aux suivis traces et aux réseaux échouages, et les structures compétentes en police de l'environnement, proposent de se réunir pour <b>(i)</b> créer un module de formation pour reconnaître et relever une infraction (dont braconnage) et <b>(ii)</b> créer un formulaire de signalement accessible par smartphone, pour améliorer la collecte et la transmission des signalements d'infractions par les informateurs sur le terrain
	<b>Animation PNA et DEAL</b>	[Cf. proposition n°25]. proposent de travailler sur le déploiement d'Arrêtés de Protection de Biotope (APB) en faveur d'habitats de ponte sensibles, de manière à faciliter la caractérisation de certaines infractions (coupe de végétation, feu au sol, etc.) par les services de police de l'environnement
	<b>Animation PNA</b>	<b>02.</b> propose de réaliser une fiche à destination des membres du RTM pour indiquer les services compétents et leurs coordonnées selon le type d'infraction observée sur le terrain
	<b>Guadeloupe</b>	
	<b>ONF Guadeloupe</b>	<b>03.</b> poursuit ses actions de prévention, de surveillance et de police sur la Forêt Domaniale du Littoral. Il assure une présence dissuasive et/ou une réponse répressive le cas échéant. Il participe également à des tournées interservices sur ou hors FDL
	<b>Martinique</b>	
	<b>ONF Martinique</b>	<b>04.</b> poursuit ses actions de prévention, de surveillance et de police sur la Forêt Domaniale du Littoral. Il assure une présence dissuasive lors des suivis « trace » et une réponse répressive le cas échéant, avec l'habilitation des techniciens au tir de pénombre de façon à participer à des tournées interservices nocturnes sur ou hors FDL
	<b>Guadeloupe / Saint-Martin</b>	
	<b>SD 971 (OFB)</b>	<b>05.</b> propose <b>(i)</b> d'informer le RTM des décisions judiciaires quant aux enquêtes ouvertes pour cas de détention, destruction et capture de femelles de Tortue verte sur la plage de Nogent à Sainte-Rose et de destruction non autorisée d'habitat d'espèce protégée à Grande Anse de Deshaies, <b>(ii)</b> d'augmenter le nombre de tournées de police sur l'ensemble de l'archipel (lutte anti-braconnage et perturbations) et <b>(iii)</b> de traiter les informations et plaintes relatives à l'atteinte aux sites de ponte (dont éclairages problématiques déjà signalés aux propriétaires)
Action 17  Limiter la présence de prédateurs exotiques et domestiques à proximité des sites de ponte	<b>Martinique</b>	
	<b>SD 972 (OFB)</b>	<b>06.</b> propose <b>(i)</b> d'informer le RTM de la décision judiciaire quant à l'enquête ouverte pour destruction d'une tortue sur le site des Salines à Sainte-Anne et <b>(ii)</b> de renforcer les tournées de police et missions de surveillance nocturnes
	<b>Guadeloupe / Saint-Martin</b>	
	<b>ONF Guadeloupe</b>	<b>07.</b> poursuit la régulation de la mangouste à Port-Louis et Marie-Galante avec l'aide d'un ou deux stagiaires et l'appui des techniciens forestiers
	<b>DEAL Guadeloupe</b>	<b>08.</b> propose de travailler sur une évolution du statut réglementaire de la petite mangouste indienne en tant qu'espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD), voire en tant qu'espèce chassable, afin de permettre le soutien de nouveaux acteurs dans les actions de régulation
	<b>Martinique</b>	
	<b>ONF Martinique</b>	<b>09.</b> poursuit la régulation de la mangouste sur les anses du Nord, Trabaud et Charpentier, voire sur d'autres sites, avec l'aide d'un ou deux stagiaires et l'appui des techniciens forestiers
	<b>OFB (UTC)</b>	<b>10.</b> recrute un stagiaire en Martinique pour améliorer les connaissances sur l'écologie et la biologie de la petite mangouste indienne en vue d'améliorer les méthodes de lutte

Actions	Pilote(s)	Propositions
	Antilles	<p><b>Animation PNA</b> <b>11.</b> inscrit la problématique de divagation et errance animale dans sa stratégie de sensibilisation qu'elle souhaite mettre en place auprès des collectivités en 2023 (cf. proposition n°18 commission thématique « sensibilisation »)</p>
	Martinique	<p><b>ONF Martinique</b> <b>12.</b> signe une convention de partenariat avec la Cap Nord pour cadrer les interventions de capture des animaux errants sur les plages du Nord Caraïbe</p>
	Martinique	<p><b>Animation RETOM 2022-2023</b> <b>13.</b> poursuit son activité jusqu'au 31 mars pour <b>(i)</b> coordonner les interventions sur les tortues marines en détresse, <b>(ii)</b> proposer une charte du « RETOM » associée à une gouvernance pour valider les propositions faites (valorisations scientifiques, outils de communication, etc.), et <b>(iii)</b> organiser une « commission thématique échouage » en février ou mars 2023 pour faire le bilan de l'année 2022, proposer la charte et des pistes d'amélioration</p>
	Commission thématique	<p><b>14.</b> propose que l'animation du PNA relance une prestation d'animation du RETOM en 2023</p>
	Guadeloupe / Saint-Martin	<p><b>Action 18</b> Organiser les interventions de terrain sur les situations de détresse</p> <p><b>Animation réseau échouage tortues marines Guadeloupe</b> <b>15.</b> poursuit son activité jusqu'au 31 mars pour <b>(i)</b> coordonner les interventions sur les tortues marines en détresse, <b>(ii)</b> proposer une charte associée à une gouvernance pour valider les propositions faites (valorisations scientifiques, outils de communication, etc.), et <b>(iii)</b> organiser une « commission thématique échouage » en février ou mars 2023 pour faire le bilan de l'année 2022, proposer la charte et des pistes d'amélioration</p>
	Commission thématique	<p><b>16.</b> propose que l'animation du PNA relance une prestation d'animation du réseau échouage des tortues marines en Guadeloupe en 2023</p>
	Antilles	<p><b>Animation PNA</b> <b>17.</b> intègre les avis de la commission thématique « connaissance » (cf. proposition n°01) pour mettre à jour le dossier de demande de « dérogation espèce protégée » qui vise à encadrer les interventions des réseaux échouages en particulier</p> <p><b>Animation PNA</b> <b>18.</b> fait un retour sur les recommandations du colloque du GTMF 2022 quant à la mise en place de conduites à tenir en faveur de la translocation de nids soumis à une menace directe d'origine anthropique. En l'absence de recommandation nationale, ce point sera mis à l'ordre du jour de la commission thématique « échouage » Martinique en 2023</p>
	Guadeloupe / Saint-Martin	<p><b>Action 19</b> Assurer les soins aux TM sur l'ensemble des territoires</p> <p><b>Commission thématique</b> <b>19.</b> propose d'étendre la liste des vétérinaires formés et habilités à intervenir sur le territoire de la Guadeloupe, dans le cadre de la prestation de coordination du réseau échouage 2023 et après discussion en « commission thématique échouage » de février / mars 2023 (cf. propositions n°15 et 16)</p>
	Guadeloupe / Saint-Martin	<p><b>Action 20</b> Restaurer et maintenir en bon état les sites de ponte identifiés comme prioritaires</p> <p><b>ONF Guadeloupe</b> <b>20.</b> termine la mise en œuvre des 3 projets qu'il porte en faveur de la restauration écologique de sites de ponte de tortues marines : FEADER pour des travaux de restauration de la Forêt Domaniale du Littoral, INTERREG CARIB'COAST sur plusieurs sites pilotes, et Plan de relance à Marie-Galante notamment sur les sites de Folle Anse et Trois-Îlets</p>
	Kap Naturel	<p><b>Kap Naturel</b> <b>21.</b> déploie le projet Plan de relance pour restaurer la plage de l'Autre Bord sur la commune du Moule</p>
	Martinique	

Actions	Pilote(s)	Propositions
	ONF Martinique	<b>22.</b> termine la mise en œuvre des 2 projets qu'il porte en faveur de la restauration écologique de sites de ponte de tortues marines : <b>Plan de relance</b> pour restaurer les plages de Madiana à Schœlcher et l'Ansé Céron au Prêcheur, et <b>MIG Biodiversité</b> pour restaurer les plages de l'Anse Corps de Garde à Sainte-Luce et l'Anse Charpentier à Sainte-Marie
	ONF Martinique	<b>23.</b> réalise un diagnostic écologique de 10 plages de ponte en Martinique en 2023, afin de planifier des travaux de restauration écologique en 2024
	Antilles	
	Commission thématique	<b>24.</b> propose d'inviter la commune de Sainte-Anne pour présenter son projet MOBBiodiv de restauration écologique et de valoriser les rapports des projets LIFE4BEST Plantaksyon de la commune de Saint-François (Guadeloupe) et TeMeUm Waliwa de la commune de Sainte-Luce (Martinique) sur le site internet du RTM
Action 22 S'assurer de la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers	Antilles	
	Animation PNA & DEALs	<b>25.</b> proposent de travailler sur le déploiement d'Arrêtés de Protection de Biotope (APB) en faveur d'habitats de ponte sensibles, de manière à faciliter la caractérisation de certaines atteintes (coupe de végétation, feu au sol, etc.) par les services de police de l'environnement
	Guadeloupe / Saint-Martin	
	DEAL Guadeloupe	<b>26.</b> informe le RTM des avancées ( <b>i</b> ) sur la publication de la stratégie de gestion du Domaine Public Maritime naturel (DPM), ( <b>ii</b> ) en cas de signature d'une convention de gestion des plages avec une commune, et poursuit ( <b>iii</b> ) l'accompagnement de porteurs de projets (dont une plaquette à destination des organisateurs événementiels) et ( <b>iv</b> ) la délivrance d'avis (dont AOT)
	Martinique	
	DEAL Martinique	<b>27.</b> informe le RTM des avancées pour ( <b>i</b> ) le reclassement des 11 parcelles du DPM à fort enjeu vis-à-vis des tortues marines en zone naturelle (N), et ( <b>ii</b> ) la validation par le Préfet de sa doctrine interne relative aux prescriptions standards des AOT déclinées selon 4 niveaux de priorité des plages de Martinique. Le cas échéant, elle sera communiquée aux autres gestionnaires du littoral pour cohérence d'application
	Guadeloupe	
	ONF Guadeloupe	<b>28.</b> poursuit la mise en œuvre du partenariat avec le Club Med à Sainte-Anne en faveur de la restauration de la plage pour prévenir son érosion
	Animation PNA	<b>29.</b> informe le RTM des suites données au projet de restauration en faveur des tortues marines que doit réaliser l'hôtel Bois-Joli à Terre de Haut
	Martinique	
	Animation PNA	<b>30.</b> informe le RTM sur la bonne mise en œuvre des travaux de rénovation de l'éclairage en faveur des tortues marines au CMCAS-EDF de Vétiver à Case-Pilote
	Animation PNA	<b>31.</b> informe le RTM sur la bonne mise en œuvre des recommandations relatives à la pollution lumineuse sur la place Clarissa à Sainte-Marie, et poursuit l'accompagnement des maîtres d'œuvre et d'ouvrages pour la bonne prise en compte des tortues marines dans les projets de rénovation de l'éclairage en zone littorale
	Saint-Martin	
	AGRNSM	<b>32.</b> poursuit sa veille sur la compatibilité des activités et aménagements littoraux avec la préservation des habitats côtiers de St-Martin (recommandations sur la pollution lumineuse et le ramassage des sargasses, sensibilisation des aménageurs et exploitants de plage, prévention de l'érosion)

# Relevé de propositions de la commission thématique (CT)

## CONNAISSANCE 2022 PNA TM

Actions	Pilote(s)	Propositions	
		Volet connaissance	
	Antilles		
Action 23 Organiser une réflexion sur les protocoles scientifiques, les suivis participatifs et leur mise en œuvre	Animation PNA	<p><b>01.</b> met à jour le dossier de demande de « dérogation espèce protégée » en intégrant les remarques de la commission thématique, via (i) la dissociation des examens externes et de la réanimation en deux niveaux distincts d'habilitation, (ii) la révision des niveaux d'habilitation par des lettres plutôt que des chiffres, (iii) l'ajout des longueurs et largeurs droites de carapace (SCL et SCW) aux mesures morphométriques des examens externes, (iv) la suppression explicite des prélèvements de balanes sur les spécimens vivants, (v) la suppression du protocole de prélèvement de diatomées qui ne répond pas aux objectifs du PNA, (vi) l'ajout du prélèvement d'échantillons de foie et de reins comme indicateurs de polluants lors des nécropsies, (vii) le non ajout de prélèvements sanguins, (viii) le retrait du protocole d'évaluation du taux de réussite des nids éclos sans projet scientifique à part entière, et dont les données ne pourront pas répondre aux attentes de la justice pour évaluer les impacts présumés de menaces, et (ix) la présentation du contexte scientifique de chaque opération proposée</p>	
	Guadeloupe / Saint-Martin		
	Parc National de Guadeloupe	<p><b>02.</b> propose d'acquérir et mettre à disposition un congélateur pour le stockage d'échantillons biologiques de tortues marines, sur son futur site de Baie-Mahault</p>	
	Antilles		
Action 24 Assurer un suivi des populations de TM en reproduction aux Antilles françaises	Université Paris-Saclay & Envirology	<p><b>03.</b> poursuivent les analyses des données d'activité de ponte de <i>Chelonia mydas</i>, <i>Eretmochelys imbricata</i> et <i>Dermochelys coriacea</i> de 2000 à 2021 pour la Guadeloupe, pour Saint-Martin et de 2004 à 2021 pour la Martinique, en vue de publier les résultats finaux sur les tendances démographiques et recommander d'éventuelles adaptations du protocole de suivi</p>	
	Guadeloupe / Saint-Martin		
	Commission thématique	<p><b>04.</b> propose que l'animation du PNA lance une nouvelle consultation pour la coordination et mise en œuvre du « suivi traces » 2023 en Guadeloupe, grâce au financement DEAL acquis, incluant (i) l'intégration d'un interlocuteur administratif unique, (ii) la mention à des sessions de formation des bénévoles associatifs et (iii) la géolocalisation et la remontée régulière des données à la fin de chaque session de suivi</p>	
	AGRNSM	<p><b>05.</b> poursuit la coordination des écovolontaires et la réalisation en direct du suivi « traces » à Saint-Martin</p>	
	Martinique		
	Commission thématique	<p><b>06.</b> propose que l'animation du PNA lance une nouvelle consultation pour la coordination et mise en œuvre du « suivi traces » 2023 en Martinique, grâce au financement PNMM acquis, dont le contenu du cahier des charges sera similaire à 2022</p>	
	Antilles		
Action 25 Assurer un suivi des populations de TM en alimentation aux Antilles françaises	Animation PNA	<p><b>07.</b> s'appuie sur les retours d'expérience du colloque GTMF 2022 pour affiner le protocole de suivi aérien et déployer sa mise en œuvre en 2023 en passant par une phase de calibration pour tester l'influence de diverses variables sur la qualité des résultats. En Martinique, le déploiement se fera en étroite collaboration avec le PNMM qui internalisera ce suivi</p>	
	Animation PNA	<p><b>08.</b> s'appuie sur les retours d'expérience du colloque GTMF 2022 pour affiner le protocole de suivi par distance sampling in situ et déployer sa mise en œuvre en 2023 en passant par une phase de calibration pour tester l'influence de diverses variables sur la qualité des résultats. En Martinique, le déploiement se fera en étroite collaboration avec le PNMM qui internalisera ce suivi</p>	

Actions	Pilote(s)	Propositions
<b>Action 26</b> Identifier les sites d'alimentation majeurs des tortues marines dans les Antilles françaises	Guadeloupe / Saint-Martin	
	<b>Commission thématique</b>	<b>09.</b> propose que l'animation du PNA lance une nouvelle consultation pour la coordination et mise en œuvre du programme INASCUBA en Guadeloupe et Saint-Martin en 2023, grâce au financement DEAL acquis, dont le contenu du cahier des charges sera similaire à 2022
	<b>Commission thématique</b>	<b>10.</b> propose que les données de CMR par photo-identification acquises à Petite Terre et en Côte-sous-le-vent soient valorisées dans le cadre d'un projet scientifique. L'animation du PNA propose que les photos adaptées soient bancarisées sur TORSOOI et attendra ensuite une demande de mise à disposition de ces données pour analyse dans le cadre d'un tel projet en commun avec les contributeurs de données (associations Titè et Évasion Tropicale)
	Martinique	
	<b>Commission thématique</b>	<b>11.</b> propose qu'une nouvelle consultation pour la coordination et mise en œuvre du programme INASCUBA en Martinique soit lancée en 2023, sur un financement du PNMM à valider, dont le contenu du cahier des charges sera similaire à 2022
	<b>CNRS</b>	<b>12.</b> publie un article (Lelong et al., in prep) relatif à l'estimation de paramètres démographiques (abondance, survie, recrutement) sur les populations de <i>Chelonia mydas</i> de Grande Anse et Anse du Bourg d'après les données CMR par PIT-tagging acquises entre 2012 et 2021
	Martinique	
	<b>CNRS</b>	<b>13.</b> publie un article (Lelong et al., in prep) relatif à la croissance somatique des tortues vertes sur 4 anses des Anses d'Arlets pour estimer le temps de résidence des individus en développement sur ces sites d'alimentation, en fonction des paramètres environnementaux
	<b>CNRS</b>	<b>14.</b> poursuit ses travaux sur les sites d'alimentation dans le cadre de la thèse de Delphine DUVAL pour définir les réponses comportementales et physiologiques des tortues vertes au développement de la phanérogame invasive <i>Halophila stipulacea</i>
	<b>CNRS</b>	<b>15.</b> poursuit ses travaux sur l'identification du répertoire vocal et la détermination des liens sociaux chez <i>Chelonia mydas</i> , <i>Eretmochelys imbricata</i> et <i>Dermochelys coriacea</i> en lien avec le projet TOPASE (cf. action 12) et l'impact des activités humaines sur les sites d'alimentation (cf. action 29), dans le cadre de la thèse de Léo MAUCOURT
	<b>Commission thématique</b>	<b>16.</b> invite le CNRS, le PNMM, la DEAL et l'animation du PNA à se réunir pour mettre les connaissances scientifiques acquises à profit du projet de mise en place de zones de quiétudes [cf. décision n°10 de la commission thématique « conservation en mer »] : « <i>Le PNMM publie une cartographie actualisée des biocénoses marines qui pourra alimenter les réflexions sur (i) la définition spatiale de zones de quiétude (sur la base des données scientifiques disponibles) et (ii) la mise en place d'un Arrêté de Protection de Biotope fixant des restrictions d'observation, pour atteindre un objectif de « zone de protection forte » à horizon de 5 ans</i> ».
<b>Action 27</b> Déterminer les routes de dispersion à l'échelle océanique	Guadeloupe / Saint-Martin	
	<b>Commission thématique</b>	<b>17.</b> propose que les données de télémétrie acquises entre 2006 et 2016 en Guadeloupe et à Saint-Martin soient valorisées dans le cadre d'un projet scientifique (femelles adultes de <i>Chelonia mydas</i> et <i>Eretmochelys imbricata</i> en migration inter-ponte et post-nuptiale, et sur des immatures de <i>Chelonia mydas</i> en développement). L'animation du PNA attend une demande de mise à disposition de ces données pour analyse dans le cadre d'un tel projet, et travaillera avec les contributeurs de données à l'élaboration d'une convention
	Martinique	

Actions	Pilote(s)	Propositions
<b>Action 30</b> Contribuer aux études sur les impacts des activités humaines sur la santé des tortues marines	CNRS	<b>18.</b> poursuit ses travaux sur la prévalence, la distribution et l'étiologie de la fibropapillomatose chez les tortues vertes immatures des Antilles dans le cadre de la thèse de Pierre LELONG
<b>Action 8</b> Participer aux travaux régionaux et internationaux liés aux tortues marines	Antilles	
	Animation PNA	<b>19.</b> partage les recommandations du colloque GTMF de novembre 2022 aux COTEC et propose au RTMG et RTMM leur déclinaisons locales (actions 11, 14, 15, 23 et 23 notamment)
	Animation PNA	<b>20.</b> contribue à la rédaction du « plan d'action GTMF » suite à l'animation de l'atelier « Plans d'action » au colloque GTMF 2022
	Animation PNA	<b>21.</b> participe aux colloques ISTS et WIDECAST qui auront lieu dans la foulée du 19 au 24 mars 2023 en Colombie (présentation du projet TOPASE notamment)
	Animation PNA	<b>22.</b> suit la mise en œuvre du <a href="#">Plan d'action régional en faveur de la Tortue luth</a> , dont l'analyse régionale des données CMR
	Animation PNA	<b>23.</b> contribue à la synthèse internationale des connaissances acquises proposée annuellement par le Marine Turtle Specialist Group (MTSG) de l'IUCN via la transmission des données des Antilles françaises
<b>Action 31</b> Élaborer et diffuser une synthèse régionale des connaissances acquises sur les TM des Antilles françaises	Antilles	
Animation PNA	<b>24.</b> met à jour le tableau de bord de suivi des indicateurs de mise en œuvre des actions du PNA annuellement entre les commissions thématiques et les comités techniques, en y intégrant tous les rapports et publications associés à chaque action du PNA	
Animation PNA	<b>25.</b> poursuit la mise à jour du fond documentaire du site internet, en particulier la page des rapports techniques et publications scientifiques pour diffuser les connaissances acquises	
<b>Action 32</b> Organiser les données régionales	Antilles	
Animation PNA	<b>26.</b> verse les données acquises dans le cadre du PNA (suivi de l'activité de ponte (action 24), suivi des échouages (action 18) et observations en mer (action 25)) sur les plateformes KaruNati (Guadeloupe) et MadiNati (Martinique), d'après les données fournies dans un format compatible par les signataires d'une convention avec l'ONF	
Animation PNA	<b>27.</b> s'appuie sur les recommandations du GTMF 2022 (cf. proposition n°19) pour bancariser les données des RTMG et RTMM dans une base de données à vocation scientifique pour pallier aux limites du SINP (KaruNati et MadiNati)	

# Relevé de propositions de la commission thématique (CT)

## SENSIBILISATION 2022 PNA TM

Actions	Pilote(s)	Propositions
<b>Volet sensibilisation</b>		
Action 33 Poursuivre les actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires	Martinique	
	<b>Carbet des sciences</b>	<b>01.</b> poursuit la coordination des animations scolaires et grand public prévues avec les associations partenaires dans le cadre de la convention signée jusqu'au 15 mars 2023
	<b>CT sensibilisation</b>	<b>02.</b> propose que l'animation du PNA lance une nouvelle prestation pour la réalisation d'animations scolaires et grand public sur la période de mars à décembre 2023 (ou mars 2024), sur un financement de la DEAL Martinique, à compléter
	Guadeloupe / Saint-Martin	
	<b>Association gestion RNSM</b>	<b>03.</b> poursuit et renforce ses actions de sensibilisation à Saint-Martin – notamment auprès des 14 établissements scolaires conventionnés – et enrichit ses outils pédagogiques sous réserve du financement du projet ReCorEA déposé à l'OFB
	<b>Kap Naturel</b>	<b>04.</b> finalise le bilan de la convention d'animations scolaire et grand public 2022, qui sera communiqué au réseau par l'animation du PNA
	<b>Les associations du RTMG</b>	<b>05.</b> transmettent un bilan 2022 des animations scolaire et grand public sur les tortues marines réalisées hors cadre du marché ONF, pour valorisation dans les indicateurs du PNA
	<b>CT sensibilisation</b>	<b>06.</b> propose, sous réserve d'un nouveau financement, que l'animation du PNA lance une nouvelle prestation pour la réalisation d'animations scolaires et grand public en 2023
	Martinique	
	<b>Carbet des sciences</b>	<b>07.</b> met à jour et crée des outils pédagogiques complémentaires pour le RTMM, sur la subvention 2022 du PNMM
Antilles	Guadeloupe / Saint-Martin	
	<b>Kap Naturel</b>	<b>08.</b> finalise le montage de son projet interassociatif visant à <b>(i)</b> concevoir de nouveaux outils pédagogiques pour le RTMG, <b>(ii)</b> créer et structurer une offre associative en éducation à l'environnement autour de la thématique tortues marines à destination des scolaires et du grand public, et <b>(iii)</b> former et professionnaliser les animateurs. L'animation du PNA apportera son appui si besoin pour la réponse à appels à projet et l'apport d'un cofinancement
	Antilles	
Martinique	<b>CT sensibilisation</b>	<b>09.</b> propose que l'animation du PNA engage l'achat des dessins de Carole POURCHER et Maël DEWYNTER sur un reliquat de financement 2022 de la DEAL Martinique, pour mise à disposition des acteurs du RTM selon les conditions d'utilisation prévues
	<b>Animation PNA</b>	<b>10.</b> tient compte des avis de la commission thématique pour finaliser l'infographie des panneaux pédagogiques qui seront installés sur plusieurs plages en cours de restauration écologique en Martinique
Antilles	Guadeloupe / Saint-Martin	
	<b>CibleS</b>	<b>11.</b> établit un rapport de bilan 2022 des campagnes de communication du PNATMAF sur tous les territoires, qui sera communiqué au réseau par l'animation du PNA. Les suites à donner aux actions de communication pour 2023 seront définies après publication de ce rapport, si possible en amont des COTEC des 13 et 15 décembre 2022

Actions	Pilote(s)	Propositions
	Amicale Ecolomba & Office tourisme Marie-Galante	<p><b>12.</b> poursuivent l'encadrement du public pour l'observation des pontes de tortues marines à Marie-Galante en veillant au strict respect des bons gestes d'observation. L'ONF sera invité à cosigner la convention (cf. conventions 2017 à 2020)</p>
<b>Action 34</b>  Créer et animer un site internet et/ou des réseaux sociaux TM communs pour l'ensemble des territoires du PNA	Antilles	
	Animation PNA	<p><b>13.</b> met à jour la <a href="#">page « Outils pédagogiques »</a> du site internet pour inclure les outils du RTMM, dont les supports constitutifs de la caravane pédagogique</p>
	Animation PNA	<p><b>14.</b> poursuit l'administration et la mise à jour des sites internet des RTM et du fond documentaire, et travaille sur l'amélioration de la notoriété, du référencement et l'augmentation du nombre de pages hébergées sur le site Antilles en vue de fusionner les 3 sites à moyen terme</p>
	Animation PNA	<p><b>15.</b> assure le suivi des boîtes gmail des RTMG et RTMM</p>
	Animation PNA	<p><b>16.</b> établit un calendrier éditorial pour animer les pages Facebook du <a href="#">réseau tortues marines Guadeloupe</a> et du <a href="#">réseau tortues marines Martinique</a></p>
	CT sensibilisation	<p><b>17.</b> ne plébiscite pas la création d'un compte Instagram en l'absence d'un Community manager à l'ONF</p>
<b>Action 35</b>  Mettre en place des outils et actions spécifiques pour les élus, techniciens des collectivités, les professionnels de la pêche, du nautisme et du tourisme	Antilles	
	CT sensibilisation	<p><b>18.</b> propose que l'animation du PNA mette en place une stratégie à destination des collectivités en partenariat avec les acteurs du réseau, via <b>(i)</b> l'envoi d'un courrier aux élus à l'occasion des vœux pour rappeler l'existence du PNATMAF, les enjeux tortues marines spécifiques à chaque commune (dont bilan « traces » et « échouages »), et proposer une rencontre pour approfondir ces sujets, et <b>(ii)</b> la proposition de formations (suivi trace, échouages, etc.) à envoyer au CNFPT de Guadeloupe et de Martinique</p>
<b>Action 36</b>  Étudier les aspects socio-économiques des tortues marines et valoriser les données auprès des décideurs	Antilles	
	CT sensibilisation	<p><b>19.</b> a un avis partagé sur la mise en œuvre de cette action en parmi les priorités en 2023</p>